



Conduite Accompagnée

(BOITE MANUELLE)

DOSSIER : pièces à fournir

- Photocopie : de votre carte d'identité.
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (si âgé de plus de 17 ans).
- Attestation Scolaire de Sécurité Routière ASSR 2 (si âgé de moins de 17 ans).
- 2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).
- La photocopie de votre PERMIS AM (bsr) si vous en êtes titulaire.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
 - Attestation d'hébergement.
- Photocopie de la carte d'identité de la personne qui héberge.
(Même nom et prénom sur les 3 documents)

PERMANENCE DU BUREAU :

- Mercredi : 16h à 18h
- Vendredi : 16h à 18h
- Samedi : 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h. et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

- Mercredi 18h
- Vendredi 18h
- Samedi 11h

Auto-école Jeannette

14 rue de l'église
88360 Rupt sur Moselle
Jeannette : 06.20.54.67.37
autoecolejeannette@yahoo.fr

Evaluation de départ :

Obligatoire avant d'établir le devis et le contrat de formation 50,00€

GESTION ADMINISTRATIVE : 50,00€

FOURNITURES :

Kit B pochette 55,00€
(Livre de code, Livret de conduite
Fiche de suivi numérique
et livret vérif.permis obligatoire)

CODE :

Forfait code valable 6 mois 180,00€
(1 Accès en salle + 1 Accès internet)
Frais d'accompagnement
A l'examen Théorique 50,00€

CONDUITE :

Formation initiale
(20 leçons de conduite à 50€) 1000,00€
1 Rendez-vous préalable 100,00€

RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUES OBLIGATOIRES :

1^{ER} RVP Pratique et Théorie 96,00 €
2^{ème} RVP Pratique et Théorie 96,00 €
Frais d'accompagnement
A L'examen Pratique 50,00 €

TOTAL 1 727,00 €

Payable en 5 fois (345.40€)

Redevance examen code 30,00 €
Leçon supplémentaire 50,00 €
Renouvellement accès internet 50,00 €
Valable 6 mois
Tarifs TTC dont TVA 20%